

2019



**ARTICLE 173
DE LA LOI SUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE POUR
LA CROISSANCE VERTE**

RAPPORT 2019

La confiance
ça se mérite

Amundi

Sommaire

1. La politique ESG d'Amundi	3
2. Les actions en faveur du climat	5
3. La participation d'Amundi à des coalitions d'investisseurs	7
4. Tableau d'indicateurs – Groupe Amundi au 31/12/2019	8
5. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs	10

Agir en acteur financier responsable est un engagement au cœur de la stratégie de développement d'Amundi. Cet engagement prend forme au travers de notre gestion responsable et de l'offre de solutions d'investissement responsable adaptées à la demande de nos clients. Notre engagement s'exerce aussi au travers de la responsabilité sociétale et environnementale de l'entreprise (RSE).

Pionnier dans le domaine de l'investissement responsable, Amundi a mené une politique visant à intégrer dans ses stratégies de gestion des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), au-delà de l'analyse financière traditionnelle, à engager des initiatives spécifiques pour favoriser la transition énergétique et soutenir l'économie sociale et solidaire. Leader européen de la gestion d'actifs avec plus de 1 653 milliards d'euros d'encours sous gestion fin 2019, Amundi a lancé à l'automne 2018 un plan d'actions à trois ans ambitieux qui vise à déployer l'intégration des enjeux ESG au sein de toutes ses gestions. Cette annonce appuie et renforce l'engagement que le Groupe a pris depuis sa création envers la société et les investisseurs.

- La prise en compte de l'analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance) sera généralisée dans la gestion de tous les fonds ouverts du Groupe à horizon 3 ans ;
- La politique de vote dans les assemblées générales intégrera systématiquement les résultats de la notation ESG des entreprises ;
- Les activités de conseil spécifique destinées aux clients institutionnels d'Amundi seront développées pour les accompagner dans leur stratégie ESG ;
- Les initiatives spécifiques favorisant l'investissement dans des projets à impact environnemental ou social seront doublées ;
- Les investissements dans l'économie sociale et solidaire seront doublés.

Au 31 décembre 2019, les investissements responsables d'Amundi couvrant l'ensemble des classes d'actifs totalisent un encours de 323 milliards d'euros dont plus de 12 milliards sur la thématique environnementale. L'évaluation de l'impact potentiel des risques climatiques sur les investissements de nos clients fait également partie de la responsabilité d'Amundi.

Outre sa démarche historique sur la prise en compte des risques extrafinanciers, Amundi accompagne sa clientèle d'investisseurs face au changement climatique. Amundi propose ainsi des solutions d'investissement clé en main accessibles en fonds ouverts et sur-mesure au travers de mandats et fonds dédiés. Ces solutions s'inscrivent dans une palette d'innovations financières : solutions indicelles low-carbon, fonds green bonds, société de gestion commune avec EDF et dans une série d'actions, comme la participation au lancement de la Portfolio Decarbonization Coalition, visant à mobiliser les investisseurs dans la transition vers une économie bas carbone. Un contrat avec le fournisseur de données Trucost a permis à Amundi de développer des outils de mesure de l'empreinte carbone de ses fonds.

1. La politique ESG d'Amundi

• L'analyse ESG

La méthodologie d'analyse ESG d'Amundi est fondée sur une approche Best-in-Class. Cette approche consiste à noter les entreprises sur leurs pratiques ESG dans leurs secteurs respectifs, selon une échelle qui varie de A, pour la meilleure note, à G, pour la moins bonne. Afin de noter plus de 8 000 émetteurs dans le monde, la note ESG d'Amundi repose, dans une première étape, sur un consensus entre les analyses de partenaires fournisseurs de données extra-financières.

L'analyse ESG des entreprises s'appuie sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial des Nations-Unies, les Principes Directeurs de l'OCDE sur la gouvernance d'entreprise, ceux de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), etc. Amundi intègre désormais la question du bien-être animal dans ses critères de notation extra-financière des émetteurs du secteur alimentaire. Notre analyse ESG s'applique à toutes les classes d'actifs classiques : actions, obligataire, monétaire et diversifié, ainsi qu'aux actifs réels et alternatifs : private equity, dette privée, immobilier et infrastructures.

En 2019, Amundi a été à nouveau récompensée pour la qualité de son analyse ESG et sa capacité à intégrer les critères ESG dans ses différentes gestions :

- L'évaluation annuelle faite par les PRI a attribué à Amundi un A+, la meilleure note possible, pour la catégorie « Stratégie & Gouvernance » en matière d'investissement responsable.
- Amundi a également été de nouveau nommée première du classement Extel 2019 dans la catégorie « Les 100 plus grandes sociétés de gestion de fonds paneuropéennes en matière d'ESG / SRI » en France et occupe la 10e place au niveau européen.

• Une politique d'exclusion ciblée

Amundi applique des règles d'exclusions ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

- Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo ;
- Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri ;
- Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

De plus, Amundi pratique des politiques sectorielles spécifiques aux industries controversées que sont le charbon et le tabac.

Politique Charbon

En 2016, Amundi a pris la décision de se désengager des émetteurs qui réalisent plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, en lien avec les engagements du groupe Crédit Agricole en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique. En 2017, ce seuil a été abaissé à 30% puis à 25% en 2018. En 2019, Amundi a étendu sa politique charbon aux sociétés actives dans la production d'électricité. Sont également exclues toutes les sociétés ayant des revenus provenant de l'extraction de charbon et de la production d'électricité, obtenue à partir de charbon, égaux ou supérieurs à 50 % de leurs revenus totaux¹ et toutes les sociétés de production

¹ Et réalisant moins de 25 % de leurs revenus dans l'extraction du charbon

d'électricité et d'extraction de charbon dont le seuil est compris entre 25 % et 50 %³ et qui n'ont pas l'intention de réduire le pourcentage des revenus provenant de ces activités ;

Politique Tabac

En 2018, Amundi a décidé que la note ESG d'une société dont plus de 10 % du chiffre d'affaires provient du tabac ne pourra pas être supérieure à E (fournisseurs, fabricants, distributeurs). Cela les exclut par conséquent de notre gamme de fonds ISR, historiquement soumise à l'exclusion des émetteurs notés E, F et G.

- **Des ressources spécialisées**

Depuis sa création, Amundi a choisi d'intégrer l'ESG au cœur de sa gestion et dispose pour cela d'une équipe dédiée d'une trentaine de spécialistes dont :

- 12 analystes ESG. Basés à Paris, Tokyo et Dublin, ils rencontrent, engagent et maintiennent le dialogue avec les entreprises pour améliorer leurs pratiques ESG et sont en charge de la notation de ces dernières. Ces analystes utilisent les données de 8 fournisseurs d'informations et notations extra-financières.
- 5 spécialistes dédiés à la politique de vote et d'engagement vis-à-vis des entreprises dans lesquelles Amundi est investie.
- 3 analystes quantitatifs, chargés de l'analyse de la performance des signaux ESG en amont et en aval de la construction des portefeuilles pour une meilleure intégration dans le processus de gestion.
- Une interface de distribution disponible en temps réel dans les outils des gérants pour un accès aux notations ESG des émetteurs (entreprises et Etats) au même titre que les notes financières.
- De nombreux départements sont également impliqués pour l'accompagnement, le reporting et le support de la démarche d'investissement responsable d'Amundi.

- **Une offre complète et une démarche ISR certifiée²**

Amundi s'appuie sur l'expertise de l'ensemble du Groupe pour proposer à ses clients institutionnels et particuliers une large gamme de fonds ouverts et des solutions d'investissement responsable sur-mesure intégrant les facteurs ESG. Afin de répondre à la diversité des besoins, des objectifs et des motivations des investisseurs en matière d'investissement responsable, Amundi a développé des solutions intégrant des critères ESG combinés à des initiatives spécifiques pour permettre aux investisseurs de relever les défis environnementaux ou sociaux.

Depuis 2013, la démarche ISR d'Amundi est certifiée par l'AFNOR, un organisme reconnu et indépendant. Cette certification garantit la qualité et la transparence de sa démarche ISR.

- **Une politique d'engagement active**

Amundi a mis en place une politique d'engagement forte autour de trois axes principaux : l'engagement pour influence, l'engagement continu et l'engagement par le vote. Cette politique constitue un dispositif essentiel de la responsabilité fiduciaire et du rôle d'investisseur responsable d'Amundi.

L'engagement pour influence

Amundi mène une politique d'engagement pour influence sur des thématiques spécifiques pour accompagner les entreprises vers de meilleures pratiques. Ces travaux font l'objet d'un rapport annuel d'engagement publié par les équipes d'Analyse ESG et de Corporate Governance, et disponible sur www.amundi.com. En 2019, l'engagement pour influence a porté sur les thématiques du salaire vital ainsi que des pratiques des banques dans le cadre de leurs émissions d'obligations vertes.

² La certification couvre également la gestion ISR de BFT Investment Managers et de CPR Asset Management, sociétés de gestion filiales d'Amundi

L'engagement continu

Afin d'affiner les notes attribuées par l'analyse ESG, les analystes extra-financiers rencontrent les entreprises tout au long de l'année. Celles-ci sont sélectionnées en fonction de la part d'Amundi dans leur capital et en fonction du poids des valeurs en portefeuille ou dans les indices de référence. En 2019, 262 entreprises ont été rencontrées par les analystes extra-financiers d'Amundi.

Le vote et le dialogue actionnarial

Dès 1996, Amundi a mis en place sa propre politique de vote³, mise à jour annuellement, en intégrant des critères environnementaux et sociaux. Amundi exerce ses droits de vote lors des assemblées générales (AG) des sociétés dans lesquelles ses portefeuilles sont investis.

Notre politique de vote répond à un triple objectif : assurer l'intérêt des porteurs de parts, formaliser et rendre publiques nos attentes en matière de gouvernance auprès des émetteurs et engager le dialogue avec les émetteurs avant les AG puis tout au long de l'année sur les sujets relatifs à l'efficacité de la gouvernance et à la transparence des politiques de rémunération. L'engagement actionnarial constitue également un levier d'influence grandissant en faveur d'une économie bas carbone, qui s'est intensifié à partir de 2017, dans la lignée du mouvement initié par la COP 21.

Le dialogue actionnarial vise, par des échanges constructifs et réguliers, à préciser nos attentes en tant qu'investisseur responsable sur les résolutions présentées en AG. Il est réalisé auprès des émetteurs représentant des positions les plus significatives de nos portefeuilles. Il est structuré par l'envoi de pré-alertes avant les AG et vise à obtenir des engagements supplémentaires, des modifications voire l'abandon de certaines résolutions présentées par les émetteurs. En 2019, 164 échanges avec des émetteurs ont été comptabilisés.

2. Les actions en faveur du climat

A l'heure où le changement climatique présente un risque majeur à moyen et long terme et réussir la transition énergétique est un enjeu clé, Amundi a poursuivi en 2019 ses engagements en faveur de la transition énergétique et d'une économie bas carbone. Son engagement, ses initiatives s'inscrivent dans la stratégie Climat du groupe Crédit Agricole adoptée en juin 2019 et la gouvernance mise en place à cet effet.

Au 31 décembre 2019, les encours soutenant la transition énergétique et la croissance verte atteignent 12,3 milliards d'euros en progression de presque 50%.

Amundi propose des solutions d'investissement clé en main accessibles en fonds ouverts et sur-mesure au travers de mandats et fonds dédiés. Ces solutions s'inscrivent dans une palette d'innovations financières : solutions indicielles *low-carbon*, fonds green bonds, fonds thématiques, société de gestion commune avec EDF, etc... et dans une série d'actions, par exemple le partenariat stratégique noué avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), ou la participation au Comité Exécutif des *Green Bond Principles*, visant à mobiliser les investisseurs dans la transition vers une économie bas carbone.

- **Décarbonation des portefeuilles**

L'objectif de ces solutions est de réduire l'impact carbone des portefeuilles, en réduisant dans les portefeuilles le poids des émetteurs qui émettent beaucoup de CO₂ ou qui détiennent des réserves d'énergies fossiles potentiellement inexploitable. Amundi a été pionnier en lançant, dès septembre 2014, une offre de gestion indicuelle basée sur les indices MSCI *Low Carbon Leaders*. L'ensemble des solutions *low carbon* représente aujourd'hui un encours de près de 4,7 milliards d'euros chez Amundi.

- **Financement de la transition énergétique**

Les investissements dans les financements verts concernent le plus souvent les domaines de l'efficacité énergétique et des infrastructures vertes. Ils visent à répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux

³ Un rapport d'exercice des droits de vote et de dialogue actionnarial, mis à jour semestriellement, est disponible sur le site internet d'Amundi (www.amundi.com)

et économiques que représentent la raréfaction des ressources naturelles, ainsi que la gestion des dommages environnementaux liés à l'eau, à l'air, au sol, aux déchets et aux écosystèmes.

Au sein de notre dispositif de solutions climat, nous proposons une offre de fonds thématiques dédiés au financement de la transition énergétique. Les fonds Amundi Valeurs Durables et Amundi Equity Green Impact dédiés à la clientèle à l'international, sont investis dans les actions d'entreprises européennes réalisant au moins 20% de leur chiffre d'affaires dans le développement des technologies vertes. Ils prennent en compte les critères ISR d'Amundi et excluent les entreprises qui produisent des énergies fossiles et nucléaires.

Pour les investisseurs à la recherche de solutions obligataires participant au financement de la transition énergétique et écologique, Amundi propose des fonds investis en Green Bonds. Au 31 décembre 2019, les encours gérés par Amundi totalisent 2,5 milliards d'euros.

En 2019, Amundi a mené des initiatives majeures pour développer les encours en actifs verts :

- En termes d'offre, Amundi a lancé un fonds green bond en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour accélérer des projets de transition énergétique en Europe. Le fonds dénommé « Green Credit Continuum » a pour objectif de financer les objectifs environnementaux européens, de promouvoir le développement de nouveaux instruments de marché et de faciliter l'accès au marché d'entreprises et de projets verts de plus petite taille, tout en offrant des rendements attractifs aux investisseurs. L'ambition est de lever 1 milliard d'euros en développant le marché de la dette verte en Europe, au-delà des obligations vertes existantes.
- La même année, Amundi et l'AIIB (la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures) ont lancé un fonds pour faire avancer l'action sur le climat, la Asia Climate Bond Portfolio. Ce programme d'investissement qui se compose d'un portefeuille obligataire d'un montant de 500M USD vise à lutter contre le changement climatique. Amundi et AIIB ont développé un dispositif inédit, le Climate Change Investment Framework, qui prend en considération trois variables - le financement vert, la limitation des risques climatiques et la résistance aux changements climatiques - afin d'analyser la capacité des émetteurs à faire face aux changements climatiques. En complément de ce portefeuille obligataire, ce programme prévoit de mobiliser 500 millions de dollars US supplémentaires auprès d'investisseurs institutionnels soucieux de participer à la lutte contre le changement climatique.

En 2016, Amundi a conclu avec EDF un partenariat qui s'inscrit dans le cadre du financement de la transition énergétique « Amundi Transition Énergétique » (ATE) avec pour objectif de proposer aux investisseurs institutionnels des fonds gérés autour des thématiques infrastructures énergétiques et efficacité énergétique BtoB. Amundi Transition Énergétique investit en actifs réels associés à la production d'énergie renouvelables (éolien, solaire ...) et à l'amélioration de l'efficacité énergétique (cogénération, réseaux de chaleur, ...), dont la performance est décorrélée de l'évolution des marchés financiers. ATE dispose de 2 milliards de capacité d'investissement et a réalisé en moins de trois ans l'équivalent de l'une des 5 dernières centrales à charbon françaises soit plus de 700 MW via plus de 200 installations de production d'énergie verte et d'efficacité énergétique: ferme éolienne, centrales photovoltaïques, cogénérations (gaz et bois).

● **L'empreinte carbone des portefeuilles**

Amundi a choisi Trucost, leader mondial de la recherche environnementale et de la fourniture de données carbone, pour calculer l'impact carbone⁴ de ses fonds. Cela permet à la fois de satisfaire les provisions quantitatives de l'article 173 sur la prise en compte des émissions de CO₂ liées aux actifs sous gestion, mais aussi de développer - grâce à l'expertise de ses équipes dédiées - des stratégies innovantes permettant de réduire l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissement.

⁴ Les émissions directes et indirectes (scopes 1, 2, et une partie du scope 3 correspondant aux émissions indirectes liées aux fournisseurs de premier rang) ainsi que les réserves carbonées sont couvertes.

3. La participation d'Amundi à des coalitions d'investisseurs

Coordonnées au niveau international, les coalitions d'investisseurs ont pour but d'inciter les pouvoirs publics à adopter des mesures incitatives et les entreprises à améliorer leurs pratiques ESG. Les domaines concernés sont la lutte contre le changement climatique, l'eau, la déforestation, les problèmes de santé dans les pays en voie de développement. Les coalitions visent également à faire adopter par les industries pétrolières et minières une plus grande transparence dans leurs relations avec les pays dans lesquels elles opèrent.

Initiatives Globales	<ul style="list-style-type: none"> • UN PRI - Principles For Responsible Investment • Finance for Tomorrow • IFC Operating Principles for Impact Management • Efama and AFG 	
Initiatives Environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • IIGCC – Institutional Investors Group on Climate Change • CDP – Carbon Disclosure Project • Montréal Carbon Pledge • Water Disclosure Project • PDC - Portfolio Decarbonization Coalition • Green Bonds Principles • Climate Bonds Initiative • Climate Action 100+ • TCFD – Task Force on Climate-related Financial Disclosures • The Japan TCFD Consortium • OPSWF – One Planet Sovereign Wealth Fund • FAIRR - Farm Animal Investment Risk and Return 	
Initiatives Sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Access to Medicine Index • Access to Nutrition Index • Clinical Trials Transparency • Human Rights Reporting and Assurance Frameworks Initiative • PRI Human Rights Engagement • WDI – Workforce Disclosure Initiative • Finansol • The Platform Living Wage Financials (PLWF) 	
Initiatives Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • ICGN – International Corporate Governance network 	

4. Tableau d'indicateurs – Groupe Amundi au 31/12/2019

Indicateurs Finance Responsable		Unité	2019	2018	2017
Encours totaux sous gestion		Mds €	1 653,4	1 425,1	1 426,1
Encours sous gestion après exclusion des émetteurs notés G ⁵		Mds €	1 564,8	1 358,4	-
Investissement Responsable ⁶	Encours sous gestion	Mds €	323,5	275,8	-
	Fonds et mandats ESG	Mds €	310,9	267,3	-
	Thématique Environnement	Mds €	12,3	8,2	-
	Fonds pur à impact social et solidaire	Mds €	0,3	0,2	-
Analyse ESG	Emetteurs notés sur les critères ESG	Nombre	> 8 000	> 5 000	> 5 000
	Nombre d'émetteurs exclus	Nombre	319	214	256
	Spécialistes dédiés aux sujets extra-financiers	Nombre	20	18	17
	Emetteurs rencontrés	Nombre	262	259	192
Epargne solidaire	Encours	Mds €	3,3	2,8	2,3
Répartition des investissements solidaires par thématique	Emploi	%	33,0	36,4	35,7
	Logement	%	37,0	36,3	31,3
	Education	%	4,0	0,7	0,1
	Santé	%	15,0	14,0	16,4
	Environnement	%	5,0	4,05	4,6
	Solidarité internationale	%	6,0	7,9	10,7
	Service aux associations	%	1,2	0,5	0,4
	Surendettement	%	0,4	0	0,3
Impacts des investissements solidaires ⁷	Emploi	Nb bénéficiaires	32 372	16 341	12 868
	Logement	Nb bénéficiaires	8 469	2 315	1 469
	Education	Nb bénéficiaires	46 749	4 186	153
	Santé	Nb bénéficiaires	168 612	19 280	13 044
		Hectares	594	2 283	806
	Environnement	Tonnes de déchets recyclés	137 345	17 674	14 147
	Solidarité internationale (microcrédit)	Nb bénéficiaires	228 307	29 948	37 772

⁵ Nouvel indicateur publié en 2018 qui n'a pas été recalculé pour les exercices précédents.

⁶ En 2018, Amundi a modifié la présentation de ses données sur l'investissement responsable pour agréger l'ensemble des fonds et mandats intégrant les critères ESG d'une part, les encours sur la thématique de l'environnement d'autre part et enfin le fonds pur à impact social et solidaire. Il n'y a aucun double comptage entre ces 3 catégories.

⁷ Le nombre de bénéficiaires de la gestion à impact social, les hectares de terre et les tonnes de déchets recyclés sont calculés en cumulé depuis le début des investissements réalisés par Amundi.

	Service aux associations	Nb bénéficiaires	1 828	360	118
	Surendettement	Nb bénéficiaires	312 620	3 477	3 687
	Agriculteurs financés	Nb bénéficiaires	1 358	34	204
Empreinte carbone des portefeuilles	Encours faisant l'objet d'un calcul d'empreinte carbone ⁸	Mds €	545,0	479,1	463,8
	Emissions carbone en millions d'euros de chiffre d'affaires	TeqCO2	254,2	231,3	226,5
	Emissions carbone en millions d'euros investis	TeqCO2	149,1	151,4	180,5
Exposition charbon thermique des portefeuilles ⁹	Exposition pondérée des portefeuilles	Mds €	1,006	-	-
	Part des portefeuilles exposés au charbon thermique	%	0,09	-	-

⁸ L'encours sur lequel s'applique le calcul de l'empreinte carbone correspond aux encours gérés par Amundi (à l'exception de ceux d'Amundi-Pioneer aux USA, des JV et du Real Assets), minorés des titres non notés et non notables, et pour lesquels nous disposons de données fournies par TRUCOST.

⁹ Nouvel indicateur publié en 2019 qui n'a pas été recalculé pour les exercices précédents.

5. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs

Nom du document	Contenu	Fréquence	Moyens utilisés	Dernière publication / Exercice de référence
Brochure Solutions Investissement Responsable	Les ambitions et les solutions d'Amundi en Investissement Responsable	Annuelle	Site internet amundi.com (institutionnels)	2019
Politique Investissement Responsable	La politique ISR d'Amundi	Annuelle	Site internet amundi.com	2019
RI Transparency Report	Rapport annuel d'Amundi concernant ses obligations de reporting ESG découlant de son adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)	Annuelle	Site internet amundi.com	2019
Rapport d'engagement	Détail de la philosophie et du processus d'engagement d'Amundi, résultats de notre dialogue et engagement avec les entreprises sur des thématiques liées aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance	Annuelle	Site internet amundi.com	2019
Politique de vote	Cadre d'analyse de la politique de vote d'Amundi	Annuelle	Site internet amundi.com	2019
Rapport sur l'exercice des droits de vote et du dialogue actionnarial	Mise en œuvre de la politique de vote d'Amundi	Annuelle	Site internet amundi.com	2018
Reporting ESG	Pour les OPC ISR : Notations ESG du portefeuille, celles de son benchmark et/ou univers d'investissement. Indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance.	Mensuelle	Site internet amundi.com	04/2020
Code de Transparence ISR <i>Disponible que en français</i>	Code de Transparence AFG-FIR/EUROSIF des fonds ISR d'Amundi	Annuelle	Site internet amundi.com	06/2020
Reporting d'impact social	Pour les OPC à impact social : Détails des investissements solidaires par thématique (emploi, logement, soins, éducation, services aux associations, solidarité internationale, environnement), liste des entreprises solidaires financées et témoignages.	Annuel	Site internet amundi.com	12/2019

Amundi Brochure Climat	Présentation de l'expertise d'Amundi	Ad hoc	Site internet amundi.com	2017
Amundi Climate Position Paper	Brochure destinée aux investisseurs institutionnels sur les solutions Amundi	Ad hoc	Site internet amundi.com	2018

**Amundi,
un partenaire de confiance
qui agit chaque jour dans l'intérêt
de ses clients et de la société**



[amundi.com](https://www.amundi.com)